L'Echo des Estuaires

Association Départementale pour la Défense de la Pêche Maritime de Loisir et de Tradition

N°45
sept 2014

Sommaire :

- Le mot du président
- La nuit des carrelets
- CR réunion des présidents
- 14 juillet au ponton
- Y-a-t-il une relation de causes à effets ?
- Quelques infos
- Annonce
- La recette de tante Yvonne : *Crevettes au curry*

Le mot du Président

Chères adhérentes, chers adhérents

Voilà votre Echo N°45. Depuis 14 années, nous venons fidèlement à votre rencontre pour vous informer, vous éclairer et vous aider dans la conduite la plus agréable possible de la pêche au carrelet, activité que vous avez choisie pour agrémenter vos loisirs. Depuis l'édition de notre 1er numéro, en novembre 2000, jamais je n'ai cessé, avec ma fidèle équipe, d'œuvrer pour vous assister à surmonter les vicissitudes de la nature ou ….de l'administration ; Soyez assuré que notre bonne volonté pour continuer cette tâche est toujours intacte. Vous pouvez compter sur nous. Et vous nous le rendez bien en restant fidèles à nos Assemblées Générales, toujours si bien suivies. Cette présence nombreuse, chaque année, nous réconforte vraiment et nous incite à poursuivre la tâche.

Un point me désole pourtant. Vous savez tous que ce qui fait la force d'une association, c'est le nombre de ses adhérents. Or, depuis 2 ans, on constate une diminution importante de ce nombre. Nous étions 350 en 2011 (après Xynthia !!!), nous sommes en cette année 2014 à peine 250 !!! Vous qui lisez ces lignes, vous n'êtes pas concernés mais dites le autour de vous, aux propriétaires de carrelets qui vous entourent. Je me rends compte que nous sommes à un tournant dans la gestion du littoral. La DDTM manque d'effectif pour effectuer sa tâche. Je pense donc que le moment est venu de lui proposer notre participation dans cette gestion qu'elle a du mal à assumer. Les avantages que nous pourrions en retirer seraient considérables. Mais voilà : il faut que notre association reste crédible et incontournable. La crédibilité, nous l'avons obtenue parce que nous sommes toujours restés mesurés et sérieux dans nos revendications. Pour rester incontournables, il faut que nous soyons nombreux. Soyez en persuadés et aidez nous pour que l'on puisse encore mieux vous aider.

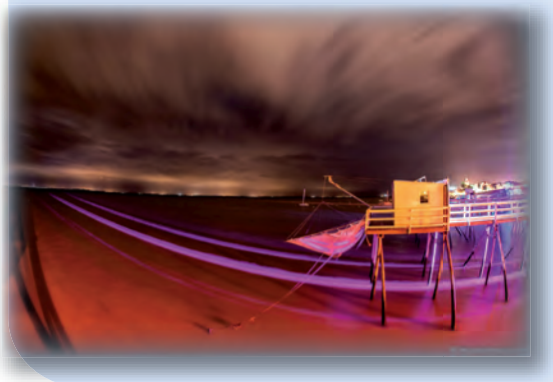
Votre président, Jean Louis Martin

PS : Un grand merci à l'association «pêche, carrelets et moulinets» et à son président Philippe Biard pour le don d'un jeu de panneaux synoptiques sur la pêche au carrelet. Ces panneaux nous permettront, en plus du décor qu'ils représentent, de montrer et d'expliquer la pêche au carrelet au fil des siècles, lors des manifestations auxquelles nous participons.

Siège social : Mairie, square Guy RIVIERE 17730 Port des Barques - Adresse postale : 35 rue du phare 17330 Port des Barques
Tél : 05.46.84.85.39 - email : president@carrelets-charentais.com - site web : http://www.carrelets-charentais.com

LA NUIT DES CARRELETS

Les 5 et 6 juillet dernier, l'association «territoiresImaginaires» de Nantes, organisait en partenariat avec « les Carrelets Charentais » la nuit des carrelets sur la plage de l'espérance à Fouras et les premiers voyages sonores sur le bord de la Charente près du fort Lupin sur la commune de St Nazaire. Ce fut une opération particulièrement réussie qui a rassemblé, sur les 2 rives de la Charente, plus de 2000 personnes. Par une approche sensible, poétique et conviviale, ces deux premières éditions ont permis au public de (re)découvrir le patrimoine maritime et fluvial du territoire de Rochefort océan et de porter un nouveau regard sur les richesses naturelles et culturelles disséminées sur l'estuaire de la Charente. En tout, ce sont 4 concerts, 5 installations sonores, 1 lecture musicale et 3 performances artistiques qui ont été proposés au public durant ces deux jours de découverte des carrelets et des paysages qui les entourent.



De plus pour la 1ère fois en France, le public a pu assister à une rencontre exceptionnelle réunissant 5 de 6 associations françaises fédérant des propriétaires de pêcheries au carrelet, les présidents de ces associations ayant répondu positivement à l'invitation du président des Carrelets Charentais. Vous trouverez ci après le compte-rendu succinct de cette rencontre.

Cette première expérience réussie ne peut que nous inciter à la reproduire l'année prochaine. La réflexion est déjà en marche.

COMPTE RENDU DE RÉUNION



A l'occasion de la 1ère «Nuit des carrelets» qui invitait curieux et passionnés à une soirée de spectacles et de déambulation artistique devant ou dans les carrelets illuminés du superbe site de la Plante à Fouras, les présidents des 6 associations (reconnues)) de défense et de protection des carrelets existant de Nantes à Bordeaux, ont décidé de se rencontrer dans une réunion informelle afin de faire connaissance et de partager les heurs et malheurs de leur passion commune.

Cette réunion eut lieu à Fouras, le 5 juillet 2014..

Ont participé :

Jack-Alain Guiho, président de l'association des propriétaires des pêcheries de la côte de Jade

Serge Carrère, président de l'association des pêcheurs au carrelet de l'estuaire de la Gironde

Marc Trély, président de l'association départementale agréée des pêcheurs amateurs aux engins et filets de la Gironde (ADAPAEF)

Bernard Lapeyre, président de l'association des cabaniers du Médoc

Jean Louis Martin, président de l'association des « Carrelets Charentais »

Etait excusé Steve Boulay, président de l'association des pêcheries de l'estuaire de la Loire.

Cette 1ère rencontre permit d'abord de se rendre compte de la grande diversité qui règne entre chaque territoire aussi bien dans les us, coutumes et pratiques que dans la réglementation régissant ce type de pêche. Si celles-là peuvent être considérées comme incontournables parce que dépendantes de l'histoire, celles-ci par contre sont le fruit de notre administration et de la grande imagination de certains de ses responsables ou exécutants. A l'évidence, là où on aurait dû constater une réelle uniformisation, c'est au contraire la plus grande confusion qui règne.

Conclusion, à l'unanimité, il y a du grain à moudre pour mettre de l'ordre dans tout cela.



Ces constations étant faites, chaque président présente succinctement son association/

- Association des pêcheries de la côte de Jade Créée en 2002 ; 50 pêcheries; 30 adhérents
- Association des pêcheurs aux carrelets de l'estuaire de la Gironde 550 carrelets ; 280 adhérents ; créée en
- ADAPAEF 1450 adhérents (pêches aux engins et filets, et pêche au carrelet) ; environ 600 carrelets Créée en 1908 !!!!
- Cabaniers du Medoc Créée en 2004 ; 50 carrelets
- Association des Carrelets Charentais Créée en 1991 ; 450 carrelets ; 250 à 300 adhérents suivant les années

(il manque les données de l'association des pêcheries de l'estuaire de la Loire, le président Steve Boulay n'ayant pas pu être présent à la réunion, à son grand regret)

Les échanges de vues ont porté ensuite sur le montant des redevances à l'Etat pour l'occupation du domaine public : Des différences sont constatées mais relativement faibles. Par contre la réglementation concernant la construction des carrelets présente des anomalies difficilement compréhensibles.

Il a été décidé, afin de bien appréhender chacun des points soulevés, que chaque association préparerait une fiche précisant ses principales caractéristiques et l'enverrait aux autres. Les liaisons se feront par mail (voir les adresses ci-dessous). Les

Carrelets Charentais proposeront un modèle de fiche dans les jours qui viennent)



Le président de l'ADAPAEF, Marc Trély, développe ensuite le contentieux qu'il eu à affronter avec l'organisme gestionnaire de leur domaine public, VNF (voies navigables de France), concernant les conditions du maintien des installations à l'échéance des autorisations. Une riposte énergique, à la hauteur des conditions présentées, a fait reculer VNF. Ce fait divers montre une fois de plus que face à l'imagination débordante de l'administration (en général), la plus grande vigilance est de mise et la démonstration est faite que seul le rapport de force permet de contrer ces initiatives nocives et destructrices.



En conclusion, bien que toutes les bouches, d'où qu'elles viennent, proclament haut et fort que nos carrelets représentent un patrimoine inestimable, il est évident qu'il manque une reconnaissance officielle de leur présence sur nos côtes et les berges de nos fleuves, qui, entre autres, les mettrait à l'abri des initiatives de quelques fonctionnaires incompétents.

Nos associations réunies, représentant plus de 2000 carrelets, représentent une force qui doit permettre qu'elles soient écoutées et entendues.

Sur ce principe, les présidents, réunis, ont donc jeté le principe d'une union des associations des pêcheries au carrelet, 1ère étape avant l'éventuelle création d'une fédération nationale.

Avant de se quitter, les présidents conviennent d'informer leur Conseil d'administration de cette première réunion afin de recueillir leur avis sur la poursuite ou non de cette dynamique.

Le Rédacteur : Jean Louis Martin

UN 14 JUILLET AU PONTON

Notre ponton étant situé dans la baie de l'Aiguillon à Marsilly, chaque année, pour le 14 Juillet, nous allons y dîner en famille pour admirer, en toute tranquillité, les feux d'artifices de La Rochelle, l'île de Ré et la côte vendéenne, cela fait une douzaine qui explose en même temps, c'est un moment magique !



Cette année, on s'est dit qu'on pourrait peut être organiser «la fête des carrelets de la Conche», nous avons envoyé une invitation aux quatre carrelets qui nous entourent, proposant à chacun d'apporter un repas partagé, des tables et des chaises, et de venir bien sûr avec leurs amis s'ils le souhaitaient.

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés une bonne trentaine, installée sur le terre plein, partageant entrées, grillades (sanglier s'il vous plaît !!), desserts, le tout arrosé de bon vin (avec modération!) en toute convivialité, dans la joie et la bonne humeur.

La soirée s'est terminée pour les couche-tard, sur le ponton, regardant les derniers feux d'artifices, et les étoiles en buvant du café et la prune maison. Merci à tous ces amis. Nous nous sommes quittés en se disant «au prochain 14 Juillet».

P et C Bellouard

Y-a-t-il une relation de causes à effets ?

Depuis quelques mois les mollusques charentais crèvent : maladies ? Pollutions ? Surcharge des sites? Tout est envisagé. Pourtant les crevettes qui avaient désertées la baie de l'Aiguillon sont de retour, les «boucs» aussi ; il y a eu abondance de civelles cet hiver, sur les pieux de bouchots le nouvellin se fixe à nouveau ; peu de seiches, les mulets ont déserté les vases, l'anguille et la sole sont toujours présentes. Il est donc constaté un déséquilibre suivant les espèces, les anciens vous diront que c'est un cycle naturel.

L'observateur que je suis ne peut que constater, quelque soit l'accusation portée sur les utilisateurs de l'estran ou les pollueurs des marais : LA NATURE A HORREUR DU VIDE.

Il suffit que chacun trouve sa nourriture. Aux dernières nouvelles les prélèvement des naturalistes notent la présence de 5 espèces de planctons alors que l'an dernier ils en observaient que 2 malgré les variations printanières du taux de salinité : alors ESPOIR.

P Bellouard

QUELQUES INFOS :

- Il n'y aura pas de nouvelle commission d'attribution d'emplacements avant le printemps 2015, faute de personnel à la DDTM pour la préparer !!! Si vous connaissez des prétendants à l'obtention d'un emplacement, conseillez leur de manifester leur désir auprès de la DDTM par un courrier à l'adresse suivante : DDTM, Service Littoral, Gestion intégrée du DPM, 89 Avenue des Cordeliers, 17018 La Rochelle Cédex 1 . Tel : 05 16 49 61 00 ou 05 16 49 64 00

- Certaines aberrations apparaissent dans l'instruction des dossiers d'urbanisme concernant la construction de ponton carrelet. Ainsi dans certains secteurs où jusqu'à maintenant seule une déclaration de travaux suffisait, il est réclamé maintenant une demande de permis de construire ce qui nécessite 3 mois supplémentaires d'instruction parce que le dossier doit passer entre les mains de l'architecte des bâtiments de France et devant le responsable du secteur du ministère de l'environnement.

Simplification !!!

- Mieux, un pétitionnaire se voit réclamer, en recevant son permis de construire, la taxe d'aménagement comme pour la construction d'une maison. C'est à dormir debout. Nous allons devoir monter encore une fois au créneau !!!

- De nombreux appels téléphoniques nous parviennent de propriétaires de carrelet en recherche d'une assurance. Suite à nos recherches, deux agences ont répondu positivement à notre demande mais sous certaines conditions ; Il s'agit de la mutuelle de Poitiers (agence de Rochefort) et de la mutuelle Thélem (agence de Marsilly). Ces deux mutuelles demandent, en compensation de la prise de risque qu'elles devront assumer, de souscrire au moins 3 autres contrats concernant leurs biens.



Annonce

A vendre ponton de pêche à Saint Laurent de la Prée (pointe de Parpagnole)
Passerelle 23 m, terrasse + cabane : 20 m2 ; treuil, mât, filet, câble inox neufs
S'adresser : TEL 06 83 68 78 49

Le bureau de l'association serait heureux d'être informé (06 62 06 85 39) du devenir de ces annonces et particulièrement quand elles ont abouties.

Pour toutes les annonces concernant l'achat ou la vente de carrelets, les personnes intéressées (acheteur et vendeur) prennent contact entre elles. En cas d'accord, elles doivent en référer à la DDTM pour que cette mutation entre dans le cadre règlementaire établi.

La recette de Tante Yvonne : RECETTE DE CREVETTES AU CURRY

INGRÉDIENTS: 300gr de Crevettes, 2 cuillers à soupe d'huile d'olive, 1 gros oignon, 1 gousse d'ail, 1 pomme acidulée (canada), 2 tomates, un peu de crème fraîche, 2 cuillers à café de curry, 1 pincée de cannelle, muscade, 1/2 jus de citron, sel, poivre.

Mixer l'oignon et hacher l'ail, éplucher et mixer la pomme, peler et épépiner les tomates et les mixer.

Faire chauffer 1 cuillerée d'huile et faire dorer les crevettes pendant 5mn à feu vif, poivrer et réserver.

Remettre 1 cuillerée d'huile dans la sauteuse et faire dorer l'oignon, l'ail et la pomme mixée.

Laisser cuire 5 mn et ajouter la purée de tomates.

Parfumer la sauce avec le curry, la cannelle, la muscade, ajouter la crème et un peu d'eau cuire a petit feu 25mn.

Remettre les crevettes dans la sauce 5mn, ajouter le jus de citron et servir bien chaud.

Bon appétit Tante Yvonne



Assurance de carrelet

VOTRE CONSEILLER

M.EMILIEN RAIMOND
Agent Général d'Assurances
41 AVENUE DE L'ILE D'OLERON
17137 MARSILLY
Tel : 05 46 09 25 85
marsilly@thelem-assurances.fr
N°ORIAS : 10 057 875

VOS COORDONNEES

MEMBRE DE L'ASSOCIATION
LES CARRELETS CHARENTE MARITIME

Marsilly, le 26 Septembre 2014

DEVIS PERSONNALISE

GARANTIES	Franchises
– **Incendie et Risques Divers**	139 €
– **Événements Climatiques**	139 €
– **Catastrophes Naturelles**	Franchise Légale
– **Défense Pénale et Recours**	0 €
– **Responsabilité civile immeuble**	139 €
– **Bris de glace**	139 €
– **Vol et Vandalisme**	139 €

DETAILS COMPLEMENTAIRES

Contenu assuré pour une valeur de **1000 €**

Plafond maximal d'indemnisation de **20 000€ par sinistre**

Possibilité d'étude sur mesure dans le cas où le carrelet excède 20 000 €

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Photos du carrelet à remettre lors de la souscription

Il sera demandé au propriétaire des carrelets de bien vouloir nous confier l'étude de trois autres contrats dans l'optique de pérenniser la relation avec le souscripteur

VOTRE PRIME ANNUELLE

250,00 €

Par l'intermédiaire de l'association Les Carrelets de Charente-Maritime, nous avons le plaisir de vous offrir 2 mois d'assurances sur l'ensemble de vos contrats qui nous seront confiés, hormis sur le carrelet.

Votre conseiller **Votre signature**